

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1984)

Heft: 10: Assurance-maternité

Rubrik: ...et futures

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suis-je sûre de moi et paisible lorsque mon fils "fait des caprices" en public ? Cela me remet en cause,,, pourquoi est-ce que je me sens forcée de justifier la colère de ma fille au magasin ?

Les parents doivent veiller à être cohérents face à leurs enfants et à respecter eux-mêmes les principes de l'éducation qu'ils ont choisie.

La prochaine séance du groupe aura lieu lundi 26 novembre 1984 (cf. page 19).

27 octobre

Le Comité du Centre de liaison des Associations jurassiennes invitait pour la première fois ses associations-membres à participer à leur Assemblée générale qui fut suivie d'une conférence de Claire Torracinta-Pache (cf. la rubrique du Centre de liaison p.10 à 12).

* * * * *

A cette date avait aussi lieu la rencontre romande de "placement familial et de jour".

Elle était suivie, l'après-midi, d'une conférence de Madame Sylvie Galland, psychologue, sur le thème "la relation et la communication entre les familles et les familles d'accueil".

Cette manifestation organisée par les Crèches à Domicile de Delémont et Environs (CADDE), trois ans à peine après sa création, est pour les CADDE une véritable consécration !

Décision féministe du Gouvernement

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura a pris, dans le courant de septembre, une décision capitale dans le domaine de l'égalité des droits entre hommes et femmes. En effet, il devait statuer sur le bien-fondé des prétentions d'une enseignante, dont le mari tra-

vaille de manière indépendante, demandant à recevoir les allocations familiales et pour enfants. Le Gouvernement les lui a octroyées, estimant que les dispositions légales actuelles ne sont pas conformes à l'article 4 de la Constitution fédérale qui fixe le principe de l'égalité devant la loi et, suite à la votation du 14 juin 1981, consacre le principe de l'égalité entre hommes et femmes.

Le Gouvernement, dans sa décision, est clair : "Si la requérante était de sexe masculin, elle aurait droit à l'allocation familiale". Il fait ainsi oeuvre de jurisprudence et ouvre la voie à de nombreuses demandes.

La décision du Gouvernement, donnant suite, notamment à d'incessantes requêtes du BCF, est très importante en particulier pour les enseignantes et femmes fonctionnaires qui jusqu'alors ne pouvaient prétendre aux allocations que dans des cas restreints.

... et futures

Novembre - décembre

Durant ces deux mois, une diapositive sur le thème "Quelle formation choisir?" sera projetée dans toutes les salles de cinéma du canton.

Reproduisant l'affiche diffusée dans les écoles au mois de juin, cette diapositive porte à nouveau la réflexion sur la formation professionnelle des jeunes filles. C'est un nouveau support de notre campagne d'information et de sensibilisation consacrée au choix professionnel des filles et à sa diversification.

Une seconde diffusion de la brochure "Pourquoi une formation professionnelle? - Quelle formation choisir ?" et de l'affiche est prévue pour le premier semestre 1985. Mais si des enseignantes ou des enseignants en désirent quelques exemplaires en ce moment, il leur suffit de s'adresser au BCF : nous les leur transmettrons.

25 novembre

Journée d'élections communales pour l'ensemble du Canton du Jura (voir notre dossier pages 2 - 5).

26 novembre

Prochaine rencontre du groupe "maternité/paternité". Celle-ci aura lieu au Restaurant du Boeuf à Delémont, 1er étage, à 20 h 30. Le sujet abordé sera : la propreté.

Lors des prochaines séances, les thèmes suivants seront discutés :

- Les différents stades du développement mental de l'enfant;
- les relations entre frères et soeurs;
- l'agressivité de l'enfant;
- le rôle du père;
- l'alimentation;
- quelques interventions éducatives.

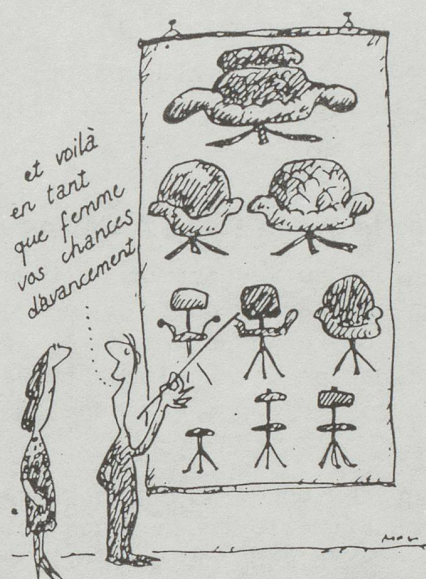
A ce propos, nous adressons une demande aux lectrices et lecteurs : indiquez-nous les sources d'information que vous connaissez se référant à l'un ou l'autre de ces thèmes.

2 décembre

Journée historique en Suisse : l'initiative "Pour une protection efficace de la maternité" sera soumise au peuple (voir notre dossier pages 5 à 9).

14 janvier 1985

C'est au Restaurant des Rangiers, à 20 h 30, qu'aura lieu l'Assemblée constitutive du Club Jura de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales. Cette association est mieux connue sous le sigle BPW, Business and Professional Women. Elle compte une vingtaine de Clubs en Suisse et a des ramifications internationales fort importantes !



Le projet de statuts, qui devra être soumis à l'Assemblée, propose les buts suivants :

- favoriser la promotion des femmes de carrières libérales et commerciales et les rapports amicaux entre ses membres;
- établir des contacts avec les autres Clubs de l'Association suisse et de la Fédération internationale, et contribuer à la réalisation de leurs buts;
- encourager les femmes à acquérir une formation et à utiliser leurs compétences.

Le projet indique encore : "Peuvent devenir membres du Club, les femmes qui exercent, ou ont exercé

- une profession libérale, commerciale ou indépendante;
- leur profession à un poste dirigeant ou de pleines responsabilités.

"Peuvent également devenir membre du Club, les femmes qui, sans avoir jamais exercé une telle profession, s'intéressent particulièrement aux buts de l'Association et veulent lui apporter un concours actif. Le nombre de ces membres ne peut pas excéder le quart de toutes les associées.

"Un large éventail de professions devraient être représentées."

Si cela vous intéressait de participer aux activités de ce futur Club, veuillez nous avertir.

Pour fêter le travail des femmes

Nous rappelons notre demande de témoignages lancée en mars de cette année : "Jurassienne, offrez-nous votre témoignage ! Témoignez de votre vie de travail, que ce travail soit professionnel ou ménager !

Nous lançons un appel aux témoignages afin de connaître le travail des femmes, de toutes les femmes, de le révéler et de le faire reconnaître.

C'est le silence qui rend l'exploitation possible... et la loi du silence s'impose facilement aux femmes : on nous a si bien appris la soumission.

Pourtant, si les femmes, elles-mêmes, ne disent pas la valeur de leur travail, qui le dira ?"

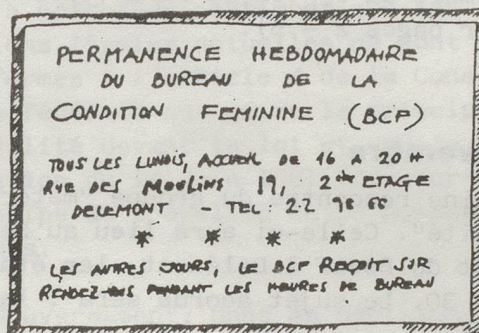
Nous aimerions fêter en 1985 le travail des femmes du Jura, répondez-nous, les témoignages pouvant se faire par écrit ou par oral. Aucun témoignage ne sera publié ou utilisé sans l'accord de son auteur.

Pour plus de détail prenez contact avec le BCF.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
- Editorial	1
- Communales 1984 : nous avons des candidates nous voulons des élues	2 - 5
- POUR une protection efficace de la maternité	5 - 9
- Centre de liaison	10 - 12
- BCF : Quelques activités passées...	12 - 18
... et futures	18 - 20

Permanence



dessin Marie Friedli

Suggestions

Toutes suggestions concernant des actions du BCF, à entreprendre, ou en cours, seront les bienvenues. Ecrivez-nous et faites-nous vos propositions, remarques et critiques...

Pour recevoir Inform'elles

S'adresser au Bureau de la condition féminine (BCF) - 19, Rue des Moulins - 2800 Delémont - tél. 066 / 22 98 66

* * * * *

Ont aussi participé à l'élaboration de ce bulletin :

Monique Muller, Marithé Mertenat, Marie-Josèphe Lachat, Marianne Golaz, Madeline Gentil, Suzanne Gafner et Guite Aubry.